

faisons tous les efforts possibles pour en maintenir l'existence : c'est un dépôt sacré qui nous a été confié par la Divine Providence, et notre mission est de remplir tous les devoirs qu'il commande pour le plus grand bien de la classe agricole ; en l'acceptant, nous en avons faite la promesse formelle et nous ne saurions y manquer.

D'un autre côté, amis cultivateurs, si nous avons un devoir à remplir à votre égard, vous avez aussi les vôtres à l'égard d'un journal d'agriculture qui vous appartient. Vous avez besoin, comme toutes les autres classes de la société, d'avoir un guide qui vous dirige dans la profession que vous exercez, d'un guide qui lève les difficultés, fasse disparaître les obstacles, enseigne les méthodes les moins dispendieuses et les plus sûres qui puissent vous permettre de tirer avantageusement parti de la culture de vos champs.

Ce guide, vous le trouverez dans la *Gazette des Campagnes* qui est rédigée pour vous ; elle est à votre portée, elle traite de toutes les matières que vous avez besoin de connaître. Comme nous le disons plus haut, la *Gazette des Campagnes* vous appartient ; elle doit se trouver dans la maison de tous, elle doit être votre *vade mecum*.

Oui, amis cultivateurs, la *Gazette des Campagnes* vous appartient ; prenez la donc sous votre protection, traitez-la en amie, conservez-la avec soin et engagez vos voisins à suivre votre exemple. Si la *Gazette des Campagnes* prospère, le bien vous en reviendra ; son succès sera le vôtre. Nous avons à votre égard de graves obligations : rendez-nous les faciles, en nous traitant comme on traite un frère, un ami. Si vous avez quelque chose à nous reprocher, que ce soit face à face, afin que nous puissions justifier notre conduite à votre égard. Nous n'avons d'autre mission que celle de vous être utile : c'est là notre politique ; nous ne sommes d'aucun parti, ou plutôt oui, nous sommes d'un parti : c'est le parti du bien à faire à la classe agricole que nous voudrions voir prospère et heureuse.

Un autre moyen de rendre notre tâche facile et d'assurer à la *Gazette des Campagnes* une longue existence, c'est d'en payer régulièrement le prix de l'abonnement, la somme à payer pour chacun est si modique. On ne saurait croire combien les retards dans le remboursement des sommes qui nous sont dues pour prix d'abonnement, nuisent gravement à la publication de notre journal. C'est ici le moment de rappeler aux abonnés retardataires ces paroles : " Qui paie ses dettes s'enrichit. "

#### Excursion des membres de la Presse associée de la Province de Québec, au Lac St-Jean.

(Suite)

Nous sommes au dimanche, 11 septembre, et le programme de la journée, tracé par notre secrétaire, M. le Dr N. E. Dionne, est suivi à la lettre.

Avant notre départ pour St Prime, nous allâmes saluer les Révérendes Dames Ursulines qui ont fondé un monastère à douze arpents de l'église de Roberval ; le site en est très bien choisi et très coquet, les eaux du lac viennent arroser la plage à quelques pas du monastère. En face du couvent il y a une petite île toute couverte de bois : l'île aux couleurs qui comprend quatre-vingts arpents de terre, et où les élèves, aux jours de congé, peuvent y prendre avantageusement leurs ébats. Cette fondation qui est due aux généreuses démarches et à la précieuse initiative du Rév. M. Lizotte curé de la paroisse, date du 1er

août 1882. Coïncidence assez remarquable, ce fut aussi le 1er août, en l'an 1639, que la Révérende Mère Marie de l'Incarnation fit son entrée dans la ville de Québec.

Comme le dit notre confrère M. le Dr N. E. Dionne : " Nous pouvons considérer l'établissement de cette communauté sur le Lac St Jean comme providentielle, de même que lors de la fondation de la colonie, l'arrivée à Québec des religieuses Ursulines et Hospitalières a marqué l'ère de la régénération intellectuelle et religieuse de la société. Le Lac St Jean est encore une modeste colonie. Nos religieuses y feront l'œuvre de leurs devancières, et plus rapidement encore puisqu'elles ont rencontré dès leur arrivée une population sympathique à leur noble entreprise. De plus leurs ressources, avec l'aide qu'elles pourront recevoir de la maison-mère à Québec, les mettront plus à même que leurs fondatrices à faire tout le bien qu'elles voudraient. "

De son côté voici ce que dit l'Hon Boucher de La-Bruyère : " Les Dames Ursulines feront pour le territoire du Saguenay ce qu'elles ont fait pour Québec et Trois Rivières dans le passé. Elles développeront l'instruction et inculqueront dans le cœur de la jeunesse le germe de ces vertus qui distinguent la femme canadienne. Elles ont une belle mission à remplir dans cette partie éloignée de notre province, et elles sauront conserver, là comme ailleurs, le culte de notre langue maternelle et les traditions religieuses et nationales de la race canadienne-française. "

Le couvent occupé actuellement par les Dames Ursulines est construit en bois, à deux étages avec toit français, mesurant soixante-dix huit pieds en longueur. Ce couvent ne suffit plus déjà aux légitimes aspirations des Dames Religieuses qui reçoivent dans cette institution un nombre d'élèves augmentant chaque année. C'est pourquoi elles ont commencé la construction d'un édifice considérable construit en pierre calcaire bécuate qui est extraite des carrières situées dans la paroisse même et appartenant à MM. Euloge Menard et Ephrem Brassard. Le premier étage déjà élevé est en pierres de rang boulonnées, et les trois autres étages devront être en pierres de block aussi boulonnées. Les dimensions de ce nouveau couvent sont de cent dix-huit pieds de longueur par quarante-deux pieds de largeur.

L'instruction qui se donne dans ce couvent est la même que dans la maison-mère de Québec : le couvent des Ursulines de Québec, si ce n'est qu'on y a introduit une nouvelle branche d'enseignement plus en rapport avec les exigences des campagnes, c'est à dire qu'on y a établi un ouvroir où les jeunes filles apprennent à exécuter les travaux les plus nécessaires de la vie domestique à la campagne : filer, tisser, coudre, tricoter, repriser, faire la cuisine, etc. Pour ce qui est des ouvrages en laine et en fil, ceux qui ont visité notre dernière exposition provinciale, ont pu se convaincre que les ouvrages faits par les élèves de ce couvent ont été exécutés avec la plus grande perfection.

Les paroissiens de St Prime qui avaient généreusement mis leurs voitures à notre disposition pour faire le voyage dans leur paroisse, nous attendaient à l'entrée du couvent. Un jeune colon, autrefois de Ste Anne, M. Armand Guy, frère des RR. MM. Claude et George